



Paroisse de Bas-Intyamon

Assemblée paroissiale ordinaire Du 20 mars 2015 Procès-verbal

1667 Enney

CCP 17-3459-6
☎ paroisse@bas-intyamon.ch

Présidence	Cécile Conus
Membres	Jacqueline Bourquenoud Simone Da Costa Joël Grandjean Yvan Jaquet Damien Schafer Jacqueline Thönnnes
Excusé
Invités	Abbé Claude Deschenaux, curé modérateur Christiane Bord, assistante pastorale Chantal Jaquet, caissière
Secrétaire	Anita Magnin
Lieu	Salle de l'Auberge de la Couronne à Enney

Ouverture de l'assemblée

En ouvrant cette assemblée, Cécile Conus, Présidente, se fait un plaisir de saluer toutes et tous, particulièrement l'abbé Claude Deschenaux. Je profite de sa présence pour lui présenter, au nom du Conseil de paroisse et de toute la communauté, des souhaits de prompt rétablissement. Nous savons tous combien pour lui ces mois de convalescence ont été douloureux et pénibles, ce qui ne l'a pas empêché d'assumer assez rapidement certaines célébrations, ceci au prix d'efforts conséquents dont on pouvait voir les traces sur son visage. C'est donc un grand merci, cher Claude, que nous devons t'adresser pour ton engagement indéfectible envers tes « ouailles ».

Cécile Conus tient aussi à saluer Christiane Bord, déléguée de l'Equipe pastorale pour notre Conseil de paroisse. Elle lui passe la parole pour débiter cette assemblée par une prière à l'Esprit-Saint.

Nous avons appris le décès de Julie Thédy, épouse de Joseph Thédy, domicilié à Enney. Au nom du Conseil de paroisse, Cécile Conus exprime une profonde et sincère sympathie à Joseph Thédy et à toute sa famille.

La présidente nomme 2 scrutateurs : Edmond Caille et Auguste Both

Elle leur demande d'emblée de bien vouloir compter le nombre de personnes présentes, y compris la table du Conseil (sans M. le curé) et de nous communiquer ce chiffre pour la clarté de la suite de l'assemblée.

Présentes : 32 personnes

Excusés : Henri Davet, Villars-sous-Mont, membre de la commission financière - Rita Pasquier, Estavannens – Angèle Gremion, Enney - Roland Kaeser, Syndic, retenu pour raison de santé.

Mode de convocation

L'assemblée a été convoquée par avis dans la Feuille Officielle du Canton de Fribourg No 9 du 27 février 2015, par affichage aux piliers publics et par convocation en « tous-ménages ».

Tractanda

1. Procès-verbal de l'assemblée paroissiale du 11 avril 2014
(il ne sera pas lu car il a été mis à disposition pour consultation au secrétariat paroissial)
2. Comptes 2014 et rapport de la Commission financière
3. Budget 2015 :
 - 3.1 de fonctionnement
 - 3.2 des investissements : assainissement partiel du bâtiment de la Cure d'Enney
 - 3.3 rapports de la commission financière et approbations
4. Pastorale : bilan et perspectives
5. Divers.

Le mode de convocation et le tractanda sont adoptés sans autres remarques.

1. Procès-verbal de l'assemblée du 11 avril 2014

Comme mentionné dans le tractanda et selon décision de l'assemblée du 26 avril 2006, celui-ci ne sera pas lu, car il pouvait être consulté auprès du secrétariat paroissial.

Personne ne souhaitant la parole, la présidente demande à ceux qui approuvent ce procès-verbal de le faire par main levée.

Procès-verbal approuvé à l'unanimité par vote à main levée.

La présidente adresse remerciements et reconnaissance à la secrétaire, Anita Magnin : Un grand merci pour l'excellente rédaction de ce procès-verbal et pour tout le travail accompli durant l'année. Merci aussi pour ta grande disponibilité, on a recours à toi dans beaucoup de domaines et l'on sait qu'on peut toujours compter sur toi.

Cécile Conus tient à relever ce soir un fait la concernant : il y a eu exactement 20 ans, le 16 mars dernier, qu'elle a débuté sa fonction de secrétaire paroissiale, soit 10 ans au service du Conseil de paroisse d'Estavannens et ensuite 10 ans à celui du Conseil de paroisse de Bas-Intyamou. En espérant qu'elle est prête à repartir pour « au moins 10 ans ! », Cécile Conus demande à l'assemblée de l'applaudir très chaleureusement.

2. Comptes 2014 et rapport de la Commission financière

Cécile Conus informe que les comptes 2014 et le budget 2015 seront présentés sur écran, donc aucun récapitulatif ne sera distribué. La parole est donnée à Chantal Jaquet pour le commentaire de ces comptes. En donnant le résultat de chaque chapitre, elle fournit des explications plus précises sur certains montants :

- Capitaux et emprunts :
 - Ancienne cure à Estavannens et
 - Clos de la cure : réfection de l'appartement au rez
ces frais ont été passés dans les comptes 2014

- Divers : il s'agit des réserves faites en prévision des travaux de réfection de la peinture intérieure des églises d'Enney et Estavannens.

Résultat : excédent de revenu de Fr. 856.94 sur un total de charges de Fr. 350'161.46.

Cécile Conus donne des explications sur l'oratoire de la Poya 2013, qui a été confectionné durant cette fête par les taviillonneurs et offert à la paroisse. Le chœur-mixte « La Cécilienne » d'Estavannens a offert un don de Fr. 10'000.00 pour ce projet. La paroisse a commandé une statue de la Vierge à Marilynne Caille – atelier Myosoline à Estavannens. Les travaux de construction de la place vont débuter ce printemps. Joseph Geinoz propose de mettre une tirelire à l'oratoire.

Puis elle demande s'il y a des questions ou des remarques à ce sujet. Ce n'est pas le cas. Elle donne donc la parole à Joseph Geinoz pour le rapport de la Commission financière.

En date du 13 mars 2015, la Commission financière s'est réunie chez la caissière pour la vérification des comptes 2014. Il est réjouissant de constater le résultat positif, puisque Fr. 30'000.00 ont pu être attribué à la réserve pour les travaux planifiés. Joseph Geinoz termine son rapport en recommandant à l'assemblée d'approuver ces comptes 2014 avec remerciements à la caissière pour l'excellente tenue des comptes. Il relève également la conscience professionnelle du Conseil de paroisse.

La Présidente remercie Joseph Geinoz pour son rapport.

On passe au vote : la Présidente demande à celles et ceux qui acceptent les comptes 2014 tels que présentés de le manifester par main levée.

Contre-partie : 0
Abstention : 0

Les comptes 2014 sont ainsi approuvés à l'unanimité.

La Présidente adresse de sincères remerciements à Chantal Jaquet pour la présentation des comptes 2014, et plus particulièrement encore pour la tenue de ceux-ci durant l'année. A plusieurs reprises, elle nous rejoint lors de nos séances de Conseil pour nous donner connaissance de l'évolution des comptes, ce qui est très appréciable pour le Conseil car cela permet une gestion plus précise des finances tout au long de l'année.

3. Budget 2015

3.1 Budget de fonctionnement

La parole est à nouveau donnée à Chantal Jaquet, pour la présentation de ce budget 2015 sur écran, qui présente un bénéfice de Fr. 3'643.00 sur un total de charges de plus de Fr. 418'000.00.

Avant de donner la parole à l'assemblée sur ce budget de fonctionnement, Cécile Conus souhaite donner des explications sur les travaux prévus au niveau des églises d'Enney et d'Estavannens.

La réfection des peintures intérieures de ces deux lieux de culte est vraiment devenue indispensable si l'on veut éviter des dégradations trop conséquentes, notamment à Estavannens où des plaques de plus en plus étendues menacent de se détacher des murs. De plus, nous estimons aussi très important d'entretenir le patrimoine religieux en redonnant à ces deux églises une luminosité et une clarté qu'elles ont perdu depuis longtemps.

Pour vous convaincre du bien-fondé des travaux envisagés, il vous suffit de visualiser l'intérieur de l'église de Villars-sous-Mont. La rénovation intérieure, parfaitement réussie, a créé un lieu propice au recueillement et à la sérénité, tant lors des visites individuelles que lors des diverses cérémonies.

Les devis obtenus présentent les montants suivants : Fr. 25'500.00 pour Enney et Fr. 27'300.00 pour Estavannens.

Si le budget de fonctionnement est accepté tel que présenté, nous entreprendrons alors des démarches pour l'obtention d'éventuelles subventions et nous ferons par ailleurs une sollicitation de dons.

Damien Schafer, responsable des bâtiments, informe que nous avons demandé ces devis à l'entreprise Marchina, qui est agréée par le Service des biens culturels et avec qui nous avons déjà pris contact.

Y a-t-il des questions ou des remarques au sujet de ce budget de fonctionnement ?
Comme ce n'est pas le cas, on passe au :

3.2 Budget des investissements : assainissement partiel du bâtiment de la Cure d'Enney

Damien Schafer donne des explications techniques de ce projet et sur ce bâtiment qui présente des pertes importantes d'énergie chaque année.

Travaux selon devis estimatif - offre de JCBois à Albeuve :

- Isolation thermique des façades	Fr.	42'200.00
- Isolation et couverture de la toiture	Fr.	60'800.00
- Ferblanterie pour la toiture	Fr.	4'900.00
- Divers et imprévus	Fr.	<u>10'100.00</u>

Total : Fr. 118'000.00

Financement :

- Fonds propres	Fr.	25'000.00
- Emprunt	Fr.	<u>93'000.00</u>
	Fr.	118'000.00

Remerciements à Damien Schafer pour ses explications et pour le travail fourni dans la préparation de ce projet.

Chantal Jaquet présente ce budget des investissements d'un montant de Fr. 118'000.000 ainsi que le plan financier, dont les charges annuelles seraient de : **Fr. 3'600.00.**

Cécile Conus ouvre la discussion sur ce budget des investissements :

- Marthe Dougoud, qui a été locataire avec son mari durant de nombreuses années, trouve dommage que lors de la rénovation de ce bâtiment il y a environ 30 ans, ces travaux n'aient pas été envisagés.

- Bertrand Favre, locataire actuel, pense qu'il faut tenir compte des pertes d'énergie importantes.

- Abbé Claude Deschenaux demande si les fenêtres ont été changées ?
Oui, elles ont été remplacées en 2000.

3.3 Rapports de la commission financière et approbations

Cécile Conus donne la parole à Joseph Geinoz, président de la commission financière, pour les rapports :

1) sur le budget de fonctionnement :

En date du 13 mars 2015, la Commission financière s'est réunie chez la caissière pour la vérification du budget de fonctionnement 2015.

Ce budget inclut pour plus de Fr. 63'000.00 de travaux d'entretien et de rénovation sur les églises et pour un oratoire, le tout payé par le fonctionnement et une dissolution de Fr. 10'000.00 sur la réserve constituée en 2014. Malgré cela, ce budget basé sur des estimations prudentes présente un bénéfice de Fr. 3'643.00 sur un total de charges de plus de Fr. 418'000.00, nous maintenant ainsi à l'abri de mauvaises surprises dans les comptes. En conséquence, nous demandons à l'assemblée d'accepter ce budget tel qu'il vous a été présenté.

2) sur le budget des investissements :

Le budget des investissements pour 2015 présente un poste de Fr. 118'000.00 destinés à l'isolation de la cure d'Enney et la réfection de son toit. Il sera financé pour Fr. 25'000.00 par des fonds propres et pour Fr. 93'000.00 par un emprunt dont l'amortissement est estimé à 3 % en accord avec l'art. 83 al. 1 du règlement sur les Paroisses. Les finances de la paroisse de Bas-Intyamon sont saines et permettent l'absorption des charges financières, estimées à Fr. 4'300.00/an (Fr. 1'500.00 pour les intérêts et Fr. 2'800.00 pour les amortissements). Il faut savoir que la consommation annuelle de mazout pour ce bâtiment se situe entre 3'000 et 3'500 litres par an ; les travaux envisagés permettront de la diminuer sensiblement. Pour toutes ces raisons, la Commission financière vous demande d'approuver cet investissement.

Au nom du Conseil de paroisse et de la caissière, Cécile Conus remercie sincèrement les 3 membres de la commission financière : Joseph Geinoz, président, Manuel Franckey, secrétaire et Henri Davet, membre, pour l'excellente collaboration et la confiance qu'ils nous accordent.

On va maintenant passer au vote : la Présidente demande à celles et ceux qui acceptent le **budget de fonctionnement 2015** tel que présenté de le manifester par main levée :

Contre-partie	:	0
Abstention	:	0

Le budget de fonctionnement 2015 est ainsi approuvé à l'unanimité.

On passe au vote : la Présidente demande à celles et ceux qui acceptent le **budget des investissements 2015** tel que présenté de le manifester par main levée.

Contre-partie	:	0
Abstention	:	0

Le budget des investissements 2015 est ainsi approuvé à l'unanimité.

Cécile Conus tient à adresser à Chantal Jaquet, notre reconnaissance pour tout le travail accompli au niveau de la tenue des comptes durant l'année, du bouclage de ceux-ci, de la préparation du budget, ceci toujours dans un esprit de parfaite collaboration avec le Conseil de paroisse. C'est très rassurant de pouvoir compter sur une collaboratrice qui travaille de manière aussi professionnelle et minutieuse. Nous pensons qu'elle a également droit à des applaudissements.

La Présidente remercie Chantal Jaquet pour la préparation et la présentation de ces comptes 2014 et du budget 2015, ainsi que pour tout le travail accompli durant l'année.

4. Pastorale : bilan et perspectives

La parole est donnée à Christiane Bord, déléguée de l'Equipe pastorale, qui tout d'abord tient à relever le plaisir ressenti lors de sa participation aux séances du Conseil de paroisse.

Dans le bilan et perspectives :

- Adjonction des paroisses de Broc et Botterens ainsi que Les Marches : Statut quo dans le fonctionnement de la prochaine année pastorale mais à voir en 2016 avec le départ à la retraite du Père Jacques Le Moual de Charmey
- Gruyère pastorale
- Catéchistes UP : après de nombreuses recherches, une équipe a pu être mise en place et fonctionne bien (donc à voir la suite après la fin de l'année scolaire)
- Confirmation : Erika Joanneton, engagée à 30 %, est actuellement en arrêt maladie, donc à voir pour la suite
- Confirmation : début du parcours 2015-2016 avec la participation des jeunes à l'action de Carême (soupes)
- Conférence de carême à Broc au centre paroissial- dimanche 22 mars à 17h00
- Vigile pascale à Broc, samedi 4 avril à 21h00 pour toutes les communautés de l'UP
- Chapelle des Marches, week-end du 18 et 19 avril, nuit des vocations sacerdotales et religieuses avec adoration du Saint sacrement (samedi messe à 20h00 et dimanche messe à 10h30) - renvoi à « Paroisses vivantes » pour les détails

Cécile Conus remercie Christiane Bord pour son exposé sur le bilan de l'année 2014 et les perspectives 2015 en ce qui concerne la pastorale. Elle la remercie également pour sa présence chaleureuse et active à chacune de nos séances, en tant que déléguée de l'EP. Nous savons qu'au sein de cette Equipe pastorale, elle assume d'importantes charges, notamment auprès des enfants et des adolescents. Nous pouvons aussi la remercier par des applaudissements.

La présidente souhaite maintenant donner la parole à l'Abbé Claude Deschenaux. Elle est certaine qu'il a quelques mots à adresser aux paroissiennes et paroissiens de Bas-Intyamon présents ici ce soir (même s'ils ne représentent qu'une infime partie de nos 3 communautés).

Abbé Claude Deschenaux :

- Remerciements au Conseil de paroisse
- Remerciements à Christiane Bord pour sa présence à certains CP de l'UP
- Engagement des laïcs : un véritable cadeau pour l'EP
- Constat : ouvrir les yeux pour voir aussi ce qui va bien dans l'UP
- Sondage sur une messe fixe le dimanche matin dans notre UP : ceci n'a pas été compris par les paroissiens. Il ne s'agit pas de supprimer des messes mais de bien comprendre la solution d'avoir une messe fixe.
- Gruyère-pastorale : aucune perspective avant 2016
- Il est très heureux dans cette UP

5. Divers

En ouverture de ce point, Cécile Conus donne la parole à Yvan Jaquet, dicastère des finances, pour des explications au sujet de l'encaissement de l'impôt paroissial.

- A partir de 2015, l'encaissement de l'impôt paroissial sera effectué par le Service cantonal des contributions à Fribourg.
Ce changement a été nécessaire suite à des besoins détaillés au niveau comptable qui nous sont demandés et que la Commune ne pouvait malheureusement pas nous

fournir avec leur logiciel informatique actuel. En effet, ce dernier a été conçu pour répondre aux besoins des Communes, mais pas des paroisses spécialement. C'est pourquoi, le Conseil de paroisse s'est tourné vers le canton qui fournit déjà ce service pour plusieurs paroisses avec les détails souhaités. Nous remercions la Commune de Bas-Intyamon pour l'encaissement des impôts effectués jusqu'à ce jour.

Marcelle Page demande combien demande le canton pour ce service ?
Yvan Jaquet informe que c'est 3 % par le canton contre 1,5 % par la Commune. Toutefois, il faut tenir compte que l'encaissement par la Commune aurait demandé un certain investissement pour un logiciel complémentaire.

Joseph Geinoz trouve dommage d'en arriver à ce système et a des craintes que les contribuables ne paient plus.
Yvan Jaquet pense que cela ne va rien changer car le système cantonal est le même.

Abbé Claude Deschenaux constate que les sorties d'Eglise sont plus nombreuses si l'impôt paroissial est encaissé par la paroisse elle-même. Par contre, si c'est la commune ou le canton, le système est plus sûr.

- Eglise de Villars-sous-Mont : Roger Thorin demande combien va coûter les retouches de peinture sur le retable ?
Cécile Conus informe ce travail a été proposé par Jacques Cesa, et effectué gratuitement par l'artiste.
- Chantal Jaquet remercie le Conseil de paroisse et sa secrétaire, Christiane Bord, et la commission financière mais en particulier Manu Francey pour l'aide apportée dans ce dossier de la cure d'Enney.

A défaut de question, Cécile Conus remercie tous ses collègues du conseil de paroisse pour leur engagement et leur disponibilité, ceci en relevant l'excellente ambiance qui favorise nos débats et nos travaux.

Elle tient aussi à remercier toutes les personnes qui, par une quelconque fonction, se dévouent au service de la paroisse. Sans les nommer, car ces personnes sont nombreuses à œuvrer dans le domaine pastoral, liturgique, entretien et décoration des églises, chapelles et oratoires, entretien du linge d'église, sacristain et sacristine et tant d'autres services qui sont rendus dans l'ombre, mais tellement indispensable à la bonne marche d'une communauté paroissiale.

En levant cette assemblée, Cécile Conus remercie toutes et tous pour votre présence et votre aimable attention et je vous souhaite de belles et saintes Fêtes de Pâques.

Assemblée close à 21h15

La Secrétaire :
Anita Magnin

La présidente :
Cécile Conus

Copie à : Abbé Claude Deschenaux
Mme Christiane Bord
Membres du Conseil (7)
Mme Chantal Jaquet